

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Augmentation de capital de 8 M€ réalisée avec succès

Paris, le 9 février 2026, 19h00 CET, Audacia (FR00140059B5 – ALAUD), entreprise de private equity spécialisée dans le Capital Développement, le Capital Immobilier et le Capital Innovation, reconnue pour ses thèses d'investissement pionnières, notamment dans les technologies Quantiques, l'Aerospace & la Défense, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (le « DPS ») annoncée le 20 janvier 2026 (l'**« Augmentation de Capital »**).

Dans le cadre de cette opération, Audacia a levé un montant brut total de 7 999 997,40 € correspondant à l'émission de 1 975 308 actions ordinaires nouvelles (les « Actions Nouvelles ») au prix unitaire de 4,05 €¹, soit 100% du montant de l'Augmentation de Capital.

Charles Beigbeder, Président du Conseil d'administration d'Audacia, déclare : « Le succès de cette augmentation de capital valide le cap que nous nous sommes fixé et souligne la confiance de nos actionnaires dans notre modèle d'accompagnement des entrepreneurs audacieux répondant aux grands défis de notre époque. Je souhaite remercier tous les investisseurs, particuliers comme institutionnels, qui ont contribué au succès de cette opération, et je suis particulièrement fier d'accueillir à nos côtés Manitoba Capital, holding familiale d'investissement avec qui nous partageons une même conviction : renforcer l'indépendance stratégique de l'Europe et de la France et œuvrer pour une prospérité durable. »

Olivier de Panafieu, Directeur général d'Audacia, conclut : « Cette levée de fonds nous permet d'accélérer le développement de nos fonds thématiques, poursuivre notre politique de spécialisation en lançant de nouveaux véhicules et étudier, de façon sélective, des opportunités de croissance externe. Bénéficiant du soutien de nos actionnaires historiques et nouveaux, nous continuerons à déployer le modèle Audacia en tant que plateforme d'investissement agile et unique dans les thématiques d'avenir, au service de la performance et de la création de valeur pour toutes les parties prenantes. »

Rappel de l'utilisation du produit de l'Augmentation de Capital

Les fonds levés permettront de soutenir l'expansion d'Audacia et d'activer une nouvelle phase de croissance. Le produit net de l'émission sera principalement destiné à financer à parts égales :

- l'amorçage des nouveaux fonds ;
- les *start-up costs* des stratégies d'investissement et la capacité à saisir de nouvelles opportunités de croissance.

Les fonds levés serviront à l'accélération stratégique d'Audacia vers la constitution d'une plateforme leader de fonds thématiques et à la poursuite des projets à forte valeur ajoutée dans ses thématiques d'investissement clés :

- Capital Innovation et ses cinq verticales disruptives, en direct ou via ses sociétés de gestion partenaires Quantonation Ventures et Expansion Ventures (Technologies Quantiques, Aerospace & Défense, Nouveau nucléaire, Carburants de nouvelle génération et Santé) ;

¹ Soit une décote faciale de 30,2% par rapport au cours de clôture de l'action Audacia le 20 janvier 2026 (5,80 €), précédent la fixation du prix de l'émission par le Conseil d'administration.

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

- Capital Développement, avec la nouvelle verticale dans la Défense - Straton - ciblant les PME de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) française, ainsi que l'investissement dans des PME familiales, la création d'un fonds de dette dans le secteur du tourisme et le lancement d'un fonds de partage ;
- Capital Immobilier avec des programmes innovants dans le coliving et l'ingénierie immobilière.

Résultats de l'Augmentation de Capital avec maintien du DPS des actionnaires

L'Augmentation de Capital avec maintien du DPS a fait l'objet d'une demande globale de 1 975 308 Actions Nouvelles au prix unitaire de 4,05 €, à raison de 2 Actions Nouvelles pour 5 actions existantes détenues, soit un montant total demandé de 7 999 997,40 €, représentant 100% du montant de l'augmentation de capital.

Conformément à leurs engagements de souscription :

- Manitoba Capital, un nouvel investisseur stratégique et le véhicule d'investissement d'un family office français, a souscrit 987 654 Actions Nouvelles pour un montant total de 4 M€ ;
- Truffle Capital, société de gestion de Philippe Pouletty et Bernard-Louis Roques, a souscrit 246 913 Actions Nouvelles pour un montant total de 1 M€ ;
- des membres du Conseil d'administration ont souscrit 166 315 Actions Nouvelles pour un montant total d'environ 0,7 M€.

Règlement-livraison des Actions Nouvelles

Le règlement-livraison des Actions Nouvelles interviendra le 11 février 2026. À l'issue du règlement-livraison, le capital social d'Audacia s'élèvera à 886 333,75 € et sera constitué de 7 090 670 actions ordinaires de valeur nominale 0,125 €.

Les Actions Nouvelles feront l'objet d'une admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN FR00140059B5 – mnémonique ALAUD).

Incidence de l'Augmentation de Capital sur la structure de l'actionnariat

À la connaissance de la Société, la répartition du capital et des droits de vote post-Augmentation de Capital est la suivante :

Répartition du capital (post Augmentation de capital) sur une base non-diluée				
	Titres	%	Droits de vote	%
Famille Beigbeder	2 859 439	40%	5 400 289	52%
Management & Collaborateurs	463 531	7%	464 331	4%
Conseil d'administration	654 733	9%	728 809	7%
Autres actionnaires	48 985	1%	48 985	0%
Manitoba Capital	987 654	14%	987 654	10%
Flottant	2 076 328	29%	2 709 902	26%
Total	7 090 670	100%	10 339 970	100%

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Répartition du capital (post Augmentation de capital) sur une base diluée

	Titres	%	Droits de vote	%
Famille Beigbeder	2 859 439	36%	5 400 279	48%
Management & Collaborateurs	1 162 016	14%	1 162 816	10%
Conseil d'administration	654 733	8%	728 808	6%
Autres actionnaires	48 985	1%	48 985	0%
Manitoba Capital	987 654	12%	987 654	9%
Flottant	2 333 708	29%	2 967 266	26%
Total	8 046 535	100%	11 295 808	100%

Incidence de l'Augmentation de Capital sur la situation de l'actionnaire

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la Société préalablement à l'Augmentation de Capital et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2025) est la suivante :

Participation de l'actionnaire (%)	Base non diluée	Base diluée*
Avant émission des Actions Nouvelles	1,00%	0,84%
Après émission de 1 975 308 Actions Nouvelles provenant de l'Augmentation de Capital	0,72%	0,54%

Incidence de l'émission sur les capitaux propres par action

L'incidence de l'Augmentation de Capital sur la quote-part des capitaux propres par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres au 31 décembre 2025 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 31 décembre 2025) est la suivante :

Quote-part des capitaux propres par action (en €)	Base non diluée	Base diluée*
Avant émission des Actions Nouvelles	2,72	2,29
Après émission de 1 975 308 Actions Nouvelles provenant de l'Augmentation de Capital	3,06	2,69

Rappel des autres modalités de l'Augmentation de Capital

Cadre juridique de l'offre

L'Augmentation de Capital a été réalisée sur la base de la délégation conférée par la 15^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2025 et mise en œuvre par le Conseil d'administration du 16 janvier 2026.

Prospectus

En application des dispositions de l'article L.411-2-1 1° du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'AMF, l'Augmentation de Capital n'a pas donné lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF, le montant total de l'offre étant inférieur à 8 000 000 €.

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

Engagements d'abstention et de conservation

Les investisseurs, dont la holding familiale d'investissement Manitoba Capital, ayant fait part d'un engagement de souscription se sont par ailleurs engagés à conserver l'intégralité des actions qu'ils détiendront au jour du règlement-livraison des Actions Nouvelles pendant une durée de 720 jours à compter de cette date, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

D'autre part, la Société s'est engagée à ne pas émettre d'actions nouvelles pendant une période de 360 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Facteurs de risque

Les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont exposés dans son Rapport Annuel 2024 disponible sur l'espace Investisseurs de son site internet (<https://www.audacia.fr/investisseurs/>) et restent à jour à la date du présent communiqué, sans que de nouveaux facteurs de risque soient apparus depuis ce rapport annuel. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

Partenaires de l'opération



Coordinateur Global
Chef de File
Teneur de Livre



Conseil juridique

Prochaines publications financières*

25.02.2026 – Chiffre d'affaires annuel 2025

28.04.2026 – Résultats annuels 2025

* Dates pouvant faire l'objet de modification

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

À propos d'AUDACIA, « Le meilleur investissement, c'est l'audace »

Fondé en 2006 par Charles Beigbeder, Audacia est un acteur innovant du capital investissement. Audacia attire les meilleurs experts sectoriels autour de trois métiers à forte valeur ajoutée :

- Le Capital Développement, qui vise à accompagner les PME familiales dans leur développement ;
- Le Capital Immobilier, centré sur le coliving, nouveau mode d'habitat partagé ;
- Le Capital Innovation, dédié aux innovations de rupture et plus spécifiquement aux technologies quantiques, aux applications pour l'aéronautique, le spatial et la défense, les solutions innovantes répondant aux défis de la transition énergétique et la médecine du futur.

Depuis sa création, Audacia a investi plus d'un milliard d'euros dans plus de 400 entreprises.



Mnémonique : ALAUD
Code ISIN : FR00140059B5
Euronext Growth Paris

CONTACTS



Éléonore de Rose
eleonore.derose@audacia.fr
+33 1 56 43 48 00 / +33 6 62 64 40 53



Dusan Oresansky / Pierre Laurent
Relations investisseurs
audacia@newcap.eu
+33 1 44 71 94 92

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce communiqué comporte des éléments non factuels, notamment et de façon non exclusive, certaines affirmations concernant des résultats à venir et d'autres événements futurs. Ces affirmations sont fondées sur la vision actuelle et les hypothèses de la direction de la Société. Elles incorporent des risques et des incertitudes connues et inconnues qui pourraient se traduire par des différences significatives au titre des résultats, de la rentabilité et des événements prévus. En outre, Audacia, ses actionnaires et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, conseils et salariés respectifs n'ont pas vérifié l'exactitude des, et ne font aucune déclaration ou garantie sur, les informations statistiques ou les informations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué qui proviennent ou sont dérivées de sources tierces ou de publications de l'industrie. Ces données statistiques et informations prévisionnelles ne sont utilisées dans ce communiqué qu'à des fins d'information.